

Appel à Candidature (1^{er} appel)

La Direction Générale lance un appel à candidature **en interne** pour l'accès au poste de **Chef de l'Administration Générale de la Polyclinique de Sécurité Sociale Settat** relevant du Pôle des Unités Médicales.

Les candidats répondant aux critères ci-dessous peuvent retirer les fiches de candidature auprès de leur formation de travail, du secrétariat de la Division Développement des Compétences/DRH, du secrétariat du Pôle des Unités Médicales, du site de l'emploi public www.emploi-public.ma ou à travers l'espace Intranet.

Poste à pourvoir	Profil minimum requis	Compétences
<p>Chef de l'Administration Générale/ Polyclinique de Sécurité Sociale Settat/ Pôle des Unités Médicales</p>	<p>-Chef de l'Administration Générale ;</p> <p>Ou</p> <p>-Chef de division et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 2 ans dans le poste ;</p> <p>Ou</p> <p>-Chef de service et assimilé, ayant une ancienneté(*) d'au moins 3 ans dans le poste.</p>	<p>-Connaissance de l'organisation du Pôle des Unités Médicales et du fonctionnement des Unités Médicales ;</p> <p>-Connaissance de la réglementation régissant les marchés publics ;</p> <p>-Connaissance des techniques de la gestion administrative du personnel ;</p> <p>-Maîtrise des techniques de la comptabilité générale, budgétaire et publique ;</p> <p>-Maîtrise des outils de l'analyse financière et de reporting ;</p> <p>-Connaissance des outils informatiques (logiciels et applicatifs) ;</p> <p>-Capacité à encadrer, animer et superviser une équipe de travail ;</p> <p>-Capacités organisationnelles ;</p> <p>-Qualité relationnelle ;</p> <p>-Capacités d'analyse et de synthèse des données.</p>

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Demande de candidature
- CV
- Plan stratégique et méthodologie de travail pour le fonctionnement et la performance du poste à pourvoir.

Les dossiers doivent parvenir à la Direction des Ressources Humaines par courriel envoyé uniquement à l'adresse : **aac2020@cns.ma** au plus tard le **04 SEPT 2020** et seront instruits par une commission Ad Hoc désignée à cet effet.

(*) L'ancienneté

- Dans le poste : elle prend effet à compter de la date de la 1^{ère} nomination dans le poste jusqu'à la date de l'appel à candidature.
- A la CNSS : elle prend effet à compter de la date de prise de service jusqu'à la date de l'appel à candidature.

NB : les dossiers incomplets ne seront pas traités.

Abdellatif MORTAKI
Directeur Général par intérim